



Rapport du Comité de mission 2023/2024

SOMMOM

P.4	1. Édito croisé
P.5	2. InVivo en bref
P.6	3. InVivo, société à mission
P.7	4. Raison d'être, mission et stratégie
P.10	5. Le Comité de mission
P.12	6. La 3^{ème} année du Comité de mission
P.14	7. La nouvelle feuille de route
P.42	Annexe : tableau des actions, objectifs, indicateurs de suivi de la mission

AIRE

Thierry Blandinières,

Directeur général d'InVivo



L'agriculture, la solution face aux enjeux climatiques.

Un contexte politique national et géopolitique mondial bousculé, un monde agricole inquiet et un climat changeant confortent InVivo dans l'urgence de construire un agrosystème résilient.

L'intégration du Groupe Soufflet puis plus récemment de United Malt Group vont en ce sens. Elles confèrent à InVivo une nouvelle dimension, plus compétitive tant à l'échelon européen que mondial. Un rapprochement qui permet d'accélérer les investissements pour changer le modèle de production agricole. Produire différemment, produire plus, mieux et durable, parce que l'agriculture fait partie de la solution pour lutter contre le réchauffement climatique tout en servant la souveraineté alimentaire.

Société à mission, InVivo, prend ainsi la mesure de ses responsabilités à travers tous ses métiers, plaçant la transition agricole et agroalimentaire au cœur des enjeux mondiaux. Les actions d'innovation, de formation et d'adhésion des parties prenantes mesurées sur cet exercice vont en ce sens. Elles rapprochent le groupe de sa raison d'être : favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient avec des solutions et des produits innovants au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

Constance de Gourcuff,

Présidente du Comité de mission

Sans cesse rebattre les cartes.

Le groupe bouge, s'adapte, se transforme, notre feuille de route aussi : elle évolue chaque année pour suivre et prendre en compte ces changements. Après l'intégration de la dimension internationale et industrielle du Groupe Soufflet en 2022, le Comité de mission a engagé sa troisième année de travaux et réévalué ses objectifs et ses indicateurs. Certes pour s'adapter aux nouvelles normes de la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), mais surtout pour refléter au mieux les ambitions du groupe. En mesurant l'implication des femmes et des hommes dans les initiatives à impact positif et les formations au changement, au-delà du seul chiffre d'affaires. En intégrant l'approvisionnement en matières premières durables dans les collectes et les circuits responsables. Société à mission, nous communiquons aussi davantage sur nos responsabilités. Autant de sujets portés par un Comité dynamisé par l'arrivée de trois nouveaux membres en mai 2023.

Je tiens, cette année encore, à remercier l'ensemble des membres du Comité de mission pour leur implication continue, leur regard, leur questionnement, qui nous ont permis de progresser ensemble. Une coconstruction soutenue par la bienveillance du Conseil de surveillance et par la confiance de la direction générale qui nous transmet en toute transparence la vision et l'ambition d'un groupe en mouvement.



OTIDE

InVivo en bref

Union nationale de coopératives agricoles, InVivo apporte des solutions innovantes et responsables à ses coopératives sociétaires et à leurs exploitants pour soutenir la transition agro-environnementale et économique de l'agriculture et de l'alimentation.

InVivo intervient sur toute la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette. Le groupe est leader sur chacune de ses quatre grandes activités stratégiques : négoce international de grains, agriculture, agroalimentaire (malterie, pôle blé, vin), jardinerie et distribution alimentaire. Un pôle global transverse de solutions innovantes et digitales complète ce dispositif.

Ce troisième rapport porte sur InVivo Group, holding pivot de l'Union InVivo.

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU, dont InVivo contribue au quotidien à la réalisation effective.



InVivo adhère au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact).



Chiffres clés au 30 juin 2024

Plus de **15 000**
collaborateurs

167
coopératives
adhérentes

4 Verticales métier

1. Agriculture :

Bioline by InVivo, Soufflet Agriculture, Soufflet Vigne

2. Négoce international de grains :

Soufflet Négoce by InVivo

3. Agroalimentaire (malterie, pôle blé, vin) :

Malteries Soufflet¹, Episens by InVivo, Cordier by InVivo

4. Retail :

TERACT

¹ Désormais renommée Soufflet Malt

39 Pays d'implantation

EUROPE

- Allemagne
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- Espagne
- France
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni

- Serbie
- Slovaquie
- Ukraine

AFRIQUE

- Afrique du Sud
- Algérie
- Arabie Saoudite
- Côte d'Ivoire
- Éthiopie
- Kenya

AMÉRIQUE

- Argentine
- Brésil
- Canada
- Cuba

- États-Unis
- Mexique

ASIE

- Chine
- Corée du Sud
- Inde
- Japon
- Kazakhstan
- Russie
- Singapour

OCÉANIE

- Australie
- Nouvelle-Zélande

3. InVivo, société à mission pour l'intérêt collectif

Repenser le rôle de l'entreprise dans la société

Quand InVivo entreprend sa réflexion sur la transformation de son modèle économique en 2014, le groupe souhaite donner plus de sens à sa gouvernance et à ses actions. Il s'intéresse alors aux travaux menés autour de la nouvelle définition de « l'entreprise » et notamment à l'élaboration du rapport Notat-Sénard, « *L'entreprise, objet d'intérêt collectif* », publié le 9 mars 2018, qui a inspiré certaines dispositions de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises). Groupe coopératif, InVivo a participé aux débats qui ont conduit à la rédaction de la loi PACTE qui repense la place de l'entreprise dans la société, avec la prise en compte stratégique de sa responsabilité sociale et environnementale.

Anticipant l'adoption de la loi du 11 avril 2019, le Conseil d'administration de l'Union InVivo valide sa transformation en « société à mission » le 20 juin 2018. Les filiales du groupe InVivo ont alors entamé, avec toutes leurs parties prenantes, un chemin de réflexion et de responsabilité vers cette conversion.

Le Livre Blanc « *Vers la société à mission, responsable et agile. Un chemin de transformation pour InVivo* », paraît le 21 décembre 2018. Il acte la transformation de l'entreprise. Si la tradition et les valeurs coopératives ont permis à InVivo d'anticiper largement les attentes exprimées par ses parties prenantes, le groupe a marqué une nouvelle étape significative de réflexion et de coconstruction, collective et inspirante, pour définir une « raison d'être », une mission et des engagements tant volontaires que statutaires.

InVivo, société à mission portée par les valeurs coopératives

Les coopératives se fondent sur les valeurs d'entraide, de responsabilité, de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité. Par ses origines et son histoire, le groupe InVivo est porteur de cette identité coopérative, de cet ADN de l'intérêt collectif qui l'a fondé, l'inspire et le caractérise. L'agriculture est au cœur des grands enjeux mondiaux contemporains : nourrir les hommes, créer des emplois, préserver les ressources naturelles, opérer la transition énergétique ou aménager les territoires. Parce que relever ces défis grâce à des solutions innovantes et durables, au bénéfice des coopératives, des agriculteurs et des consommateurs, constituait déjà la véritable « raison d'être » d'InVivo, la qualité de société à mission prévue par la loi PACTE s'inscrivait comme le prolongement naturel de son statut coopératif.

Notre raison d'être nous oblige

Au début de l'année 2019, InVivo a ainsi lancé une vaste consultation participative auprès de ses parties prenantes (coopératives, salariés, clients, fournisseurs, franchisés, investisseurs, startups), pour élaborer sa raison d'être.

Près de 1 500 réponses inspirantes ont été enregistrées, à partir desquelles le Conseil d'administration et le Comité exécutif de l'Union InVivo d'une part, et le Conseil d'administration d'InVivo Group d'autre part, ont formulé, par itérations successives, la raison d'être, puis la mission du groupe. Validées par le Conseil d'administration, elles sont désormais intégrées dans les statuts.

Société à mission depuis octobre 2020, InVivo a constitué un Comité indépendant, chargé de superviser la réalisation de la mission, sous contrôle d'un organisme tiers indépendant.

4. Raison d'être, mission et stratégie

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.



LA RAISON D'ÊTRE
D'INVIVO

Éclairé par sa raison d'être, InVivo définit ainsi sa mission :

1.

RENFORCER L'ADHÉSION DE SES MEMBRES

et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.

2.

INTÉGRER SA RAISON D'ÊTRE À SA STRATÉGIE

GLOBALE ainsi qu'à celle de ses marques, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe.

3.

DÉVELOPPER EN CONTINU, PAR ET AVEC LA RECHERCHE ET LE DIGITAL, SES SAVOIRS ET SES CAPACITÉS D'INNOVATION

pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.

4.

COCONSTRUIRE AVEC SES PARTENAIRES, DES PRODUITS ET SERVICES ÉCOCONÇUS ET/OU DES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION RESPONSABLES,

créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.

5.

EXPLORER ET STRUCTURER AVEC LES ACTEURS DES FILIÈRES AGRICOLES DES PROJETS INNOVANTS ET RESPONSABLES

porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.

6.

DÉVELOPPER EN CONTINU, LES COMPÉTENCES DE SES COLLABORATEURS,

leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.

7.

APPLIQUER LE CODE DE CONDUITE D'INVIVO À L'ÉGARD DE SES PARTIES PRENANTES STRATÉGIQUES,

dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et protéger les données personnelles.

MISSION
D'INVIVO

**UNE MISSION À L'ÉGARD DES PARTIES
CONSTITUANTES ET DES PARTIES PRENANTES
D'INVIVO, POUR ATTEINDRE LES TROIS
GRANDS OBJECTIFS DE SA STRATÉGIE 2030 :
INNOVATION, RAYONNEMENT INTERNATIONAL
ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.**

01

Devenir une référence mondiale dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions végétales et animales, tout en préservant la planète.

02

Investir dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation du futur pour créer des champions disposant d'une taille critique et des marques à vocation mondiale.

03

Contribuer à la croissance économique et au rayonnement de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde.

CES 3 OBJECTIFS, PORTÉS PAR LA POLITIQUE RSE D'INVIVO, **IMPULSENT ET ACCOMPAGNENT L'IMPACT POSITIF DU GROUPE DANS SES OPÉRATIONS, SES OFFRES ET AVEC SES PARTIES PRENANTES, POUR GÉNÉRER PLUS DE VALEUR DURABLE.**

Dans les opérations : réduire notre empreinte et optimiser l'utilisation des ressources

- > Plan Climat : neutralité carbone en 2050
- > Plan Ressources : 100 % de valorisation

Dans les offres : innover et développer des produits, services et filières responsables

- > 50 % du CA à impact positif
- > 100 % des innovations à impact positif

Avec les parties prenantes : mobiliser notre écosystème pour stimuler la création de multiples valeurs durables

- > Diviser par 2 les accidents et augmenter la qualité de vie au travail des salariés
- > Mise en place des instances de coconstruction avec nos partenaires externes

5. Le Comité de mission

Composé de deux personnalités externes issues du monde de l'entreprise et de cinq collaborateurs d'InVivo, le Comité veille à la réalisation de la mission. Il ajuste les objectifs à l'exigence et la dynamique du groupe.



Sébastien Abis
Directeur du Club DEMETER

Sébastien Abis dirige le Club DEMETER. Il est également chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) qui développe une expertise sur la géopolitique de l'agriculture, des ruralités, de la pêche et de l'alimentation dans le monde. Sébastien Abis enseigne à l'Université catholique de Lille et à l'école d'ingénieurs Junia. Il est aussi chroniqueur et auteur de nombreux ouvrages de prospective.

Le Club DEMETER est l'écosystème des décideurs du secteur agricole et agroalimentaire tourné vers les réflexions de long terme, les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles. Autour de ses entreprises membres, il met en réseau des écoles d'enseignement supérieur, mobilise des experts scientifiques et coopère avec plusieurs ministères nationaux et partenaires internationaux.



Sébastien Coquard
Président de la cave
coopérative AGAMY

Viticulteur depuis l'âge de 20 ans, Sébastien Coquard s'engage très tôt au sein de sa coopérative. Rapidement, il prend la tête des jeunes vignerons coopérateurs à la fédération du Beaujolais pour quelques années. Il intègre le Conseil d'administration de l'ODG Beaujolais pour un 1^{er} mandat puis la présidence au second, avec une présidence de commission à l'interprofession. En janvier 2017, il est nommé président de la coopérative AGAMY. Il est également co-fondateur de AGAMY vignobles, SCIC foncière qui a l'ambition d'accompagner l'installation de viticulteurs. En mai 2022, il ouvre une seconde exploitation viticole avec prestation de services pour répondre notamment aux besoins du Château de Bully.

Née en 2016 du regroupement de quatre caves leaders sur leur territoire, la cave coopérative Agamy regroupe plus de 350 viticulteurs du Beaujolais, Coteaux du Lyonnais et Côtes du Forez.



Ludivine Allardon
Directrice des opérations,
Agrosolutions, Bioline by InVivo

De formation école de commerce, Ludivine Allardon a passé six ans au sein du cabinet de conseil PwC dans le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires. Elle a rejoint Agrosolutions en 2017, tout d'abord pour apporter sa vision marketing au cabinet de conseil en agroenvironnement, puis comme responsable du pôle Territoires Durables. Aujourd'hui directrice des opérations, elle pilote et coordonne les activités du cabinet qui compte 45 collaborateurs.



Elodie Colin-Petit¹
Directrice du développement
commercial, Malteries Soufflet

Diplômée de l'ESSEC, Élodie rejoint Malteries Soufflet en 2017 pour créer la fonction commerciale dédiée aux clients grands comptes internationaux. Convaincue du rôle sociétal d'une entreprise, elle crée et met en place, en 2020, la fonction de développement de produits à impact environnemental, dont la filière d'orge durable avec la marque française « 1664 » de Brasserie Kronenbourg qui implique aujourd'hui 250 agriculteurs. Elle instaure également, en 2022, la fonction de direction du développement commercial pour déployer des initiatives au niveau international.

¹Elodie Colin-Petit a quitté le groupe après la clôture de l'exercice 23/24, et fera l'objet d'un remplacement au sein du Comité de mission pour l'exercice suivant.



Constance de Gourcuff

Directrice communication interne et digitale, et de la marque employeur, InVivo

Après dix ans chez Coca-Cola Enterprises dont cinq ans sur le digital corporate, Constance rejoint InVivo en 2008, en tant que responsable communication web pour piloter la transformation digitale corporate du groupe. Depuis 2014, elle a également pris la responsabilité de la communication interne du groupe, dans un contexte de forte transformation avec notamment le déploiement des plans stratégiques 2025 by InVivo et 2030 by InVivo, et l'intégration du groupe Soufflet.

Constance est présidente du Comité de mission.



Mathieu Gaubert

Directeur de filière autoproducteur et décorateur, TERACTION

Ingénieur agronome de formation, Mathieu Gaubert est spécialisé dans le retail sur les métiers achats, marketing et développement produit. Mathieu dispose de plusieurs expériences côté distributeur en centrale d'achats (alimentaire et spécialisée) et côté industriel, dans le développement et la conception produit. Aujourd'hui, Mathieu pilote les équipes Achats et Conception de l'offre sur les univers végétal, jardin et art de vivre, pour les enseignes Gamm vert, Jardiland, Delbard et Jardineries du Terroir.



Benoit Rousseaux

Responsable innovation, InVivo

Ingénieur en mécanique et automatisme, il commence sa carrière comme responsable de production et d'amélioration continue pour une startup dans le domaine du conditionnement. Il co-fonde ensuite une entreprise dans ce même secteur avant de rejoindre une structure d'accompagnement de startup, dont il est nommé directeur adjoint quelques années plus tard. En 2016, il rejoint le groupe Soufflet au poste de responsable innovation avec comme principale mission de favoriser la création de valeur grâce à l'appropriation des nouvelles technologies. À travers une démarche d'Open Innovation, il est notamment impliqué sur les sujets de déploiement de la blockchain au service des filières ou de mise en place des premiers sujets d'intelligence artificielle pour les activités industrielles du groupe.

La loi encadre le fonctionnement du Comité de mission. Chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission que la société s'est donnée, le Comité examine la feuille de route et les progrès réalisés. Il présente un rapport annuel, joint au rapport de gestion, à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Pour effectuer ce suivi, le Comité procède à toute vérification qu'il juge nécessaire et peut se faire communiquer tout document utile au suivi de l'exécution de la mission.

6. La 3^{ème} année du Comité de mission

Veiller à la réalisation de la mission

L'accomplissement de la mission d'InVivo se mesure au moyen des seize indicateurs qui définissent la performance du groupe vers sa transition agroécologique. Réuni formellement en octobre 2023 et en février 2024, le Comité de mission a aussi travaillé lors de sessions mensuelles pour balayer les sujets tout au long de l'exercice. Des rendez-vous réguliers qui ont permis de suivre les indicateurs, affiner les objectifs et les aligner à la transformation et la croissance des métiers.

Mature et en ordre de marche

Reflète de la vie de l'entreprise, la composition du Comité de mission a évolué et trouvé son rythme. Fort de sa troisième année d'exercice, le Comité a gagné en maturité. L'arrivée de nouveaux membres en mai 2023 a ainsi donné l'opportunité de regards neufs portés sur les objectifs opérationnels et leurs indicateurs, créant une émulation collective et constructive. D'autres équipes, comme la direction RSE et les experts métiers, contribuent aux travaux et apportent leurs compétences respectives sur les réflexions engagées.

Se questionner pour mieux progresser

Après la refonte d'une partie des indicateurs, liée à la dimension industrielle et internationale des activités du Groupe Soufflet, le Comité de mission d'InVivo a de nouveau fait évoluer sa feuille de route. De nouveaux indicateurs complètent ainsi ceux de la deuxième année : enjeux de filières avec la prise en compte de l'approvisionnement en matières premières durables au-delà du seul indicateur de collecte, mesure des formations à impact positif ou celle plus qualitative des formations innovantes et durables des collaborateurs. L'année 2023/2024 a également permis de déployer la Charte achats responsables et d'atteindre l'objectif de sensibilisation des collaborateurs au Code de conduite qui régit le groupe.





7. La nouvelle feuille de route

Le Comité de mission a décliné, en objectifs opérationnels, les sept objectifs statutaires de la mission d'InVivo à partir de sa raison d'être. Des objectifs mesurables assortis d'indicateurs clés de performance.

Ce rapport présente la nouvelle feuille de route du Comité et l'évaluation des missions. Il est illustré d'actions contributives réalisées durant l'exercice par les différentes activités du groupe InVivo.

LA FEUILLE DE ROUTE



IMPULSER

l'agriculture et l'alimentation

Mission #1

Renforcer l'adhésion de ses membres et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.

Cette mission d'InVivo se concrétise par son aptitude à entraîner, notamment via ses coopératives adhérentes, l'ensemble de l'écosystème agricole vers une transition durable de l'agriculture sur les plans environnemental, sociétal et économique.

3 INDICATEURS DE SUIVI

Promouvoir, sensibiliser les parties prenantes à la transition agricole et alimentaire

Objectif : a minima 4000 personnes sensibilisées par an et augmentation chaque année

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR INVIVO : 7 événements



TRAFFIC GÉNÉRÉ PAR CES ÉVÉNEMENTS : 6 734 personnes



➔ 7 événements ont rassemblé 6 734 personnes que ce soit via les plateformes d'essais Soufflet Agriculture, la plateforme Openfield, les Live expos de TERACTION, le succès des semaines Développement Durable avec 2 159 collaborateurs ayant suivi les webinaires ou participé aux ateliers, Soilteq, la Malt Academy et les universités d'été d'Agrosolutions.

Former nos parties prenantes à la transition agricole et alimentaire

Objectif : a minima 400h par an et augmentation chaque année

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION : 4 701 heures de formation



➔ Aux formations du Campus Nature & Talents de TERACTION, s'ajoutent de nouveaux ateliers de sensibilisation et de prise de conscience avec les fresques du climat d'Agrosolutions.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ Le partage des connaissances fait partie de l’ADN d’InVivo. Ses actions de sensibilisation et de formation rassemblent autour de la transformation durable de l’agriculture. 6 734 personnes ont été accueillies en présentiel, lors d’événements, de salons, ou en digital lors de webinaires.

4 701 heures de formation ont été dispensées, notamment auprès des collaborateurs TERACTION, soit une augmentation de 28 % par rapport au précédent exercice qui atteste de la réussite des objectifs fixés.



Ludivine Allardon
Directrice des opérations,
Agrosolutions, Bioline by InVivo





Les universités d'été digitales de la transformation agroalimentaire

Organisées par le cabinet d'expertise-conseil en agroenvironnement Agrosolutions, les universités d'été proposent, sous forme de webinaires, un décryptage des tendances et des réglementations pour transformer durablement l'agriculture et l'alimentation. Didactiques, les sessions aspirent ainsi à faire monter en compétence les acteurs de tous horizons comme les collaborateurs opérationnels des coopératives agricoles, des industries agroalimentaires, des collectivités, du secteur de l'énergie... InVivo invite également ses salariés à s'y connecter.

Les intervenants, experts d'Agrosolutions, y exposent et commentent en 30 minutes, les évolutions juridiques et les solutions pour répondre aux enjeux des transitions agricole et alimentaire. Plusieurs thématiques ont ainsi été abordées lors de cette première édition comme la biodiversité, la gestion des sols agricoles, le changement climatique, la décarbonation, l'éco-conception, la méthanisation et l'eau.

Au-delà du partage des connaissances d'Agrosolutions fondées sur plus de 40 ans d'expérimentations et de références en sciences agronomiques et environnementales, il s'agit d'impulser des changements durables. La rencontre se veut donc interactive avec tout d'abord le traitement d'une thématique, puis un temps dédié aux questions réponses. La première édition a accueilli en ligne plus de 700 participants de tous profils sur l'ensemble des 9 webinaires accessibles deux fois par jour pendant la dernière semaine d'août. Un engouement encourageant pour les équipes d'Agrosolutions qui va poursuivre dans cette voie et inscrire ces universités d'été comme un rendez-vous incontournable dans les agendas des professionnels.

SOUFFLET MALT

Malt Academy : partager les enjeux agroécologiques de l'amont brassicole

Animée par Malteries Soufflet, la Malt Academy accompagne la transition environnementale du secteur avec des webinaires d'information et de compréhension des enjeux de l'amont agricole Orge-Malt. Dédiée aux brasseurs, distillateurs et acteurs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, la Malt Academy enregistre plus de 2 200 connexions cumulées depuis janvier 2024. Artisans et grands groupes en suivent les rendez-vous mensuels.

Conçue par des experts spécialisés en agronomie, filières durables, énergie, industrie ou par le CRIS d'InVivo (centre de recherche et d'innovation scientifique), la Malt Academy traite du rôle de l'orge et du malt dans une bière de qualité. Elle sensibilise aux pratiques agroécologiques disponibles pour contribuer à un amont agricole vertueux de la filière brassicole et

s'inscrit dans la démarche des filières durables Semons du Sens du groupe. Orge à impact positif, utilisation des énergies vertes sur les sites de transformation, préservation de l'eau, leviers et solutions pour réduire l'impact carbone, prise en compte et préservation de la biodiversité, agriculture régénérative, « *nous présentons une vision juste et objective de ce qu'il est possible de faire dès maintenant. Nous simplifions des sujets très techniques et complexes pour les rendre accessibles au plus grand nombre* », explique Sixtine Gandon, responsable marketing de Malteries Soufflet.

Déployée en format court de 45 minutes avec un temps d'échange et de questions, la Malt Academy se veut un outil pédagogique et interactif. Disponible en français et en anglais, en direct ou en replay, la Malt Academy rassemble les acteurs brassicoles internationaux autour d'une filière durable, de l'orge à la bière, pour offrir, in fine, une réponse aux attentes des consommateurs.



CONVERGER

Mission #2

Intégrer la raison d'être d'InVivo à sa stratégie globale ainsi qu'à celle de ses marques, tout en l'adaptant aux entités qui composent le groupe.

Cette mission vise à accélérer l'appropriation, l'intégration et la mise en œuvre de la raison d'être d'InVivo à l'ensemble de ses métiers et de ses entités, détenues directement ou indirectement et aux parties prenantes externes.

1 INDICATEUR DE SUIVI

Objectif : 100 % des grandes orientations stratégiques des métiers doivent être en ligne avec la raison d'être du groupe

**PART DES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES MÉTIERS EN LIGNE
AVEC LA RAISON D'ÊTRE DU GROUPE : 100 %**



➔ L'objectif de 100 % est atteint, toutes les actions mises en œuvre par le groupe, ses métiers et ses marques, sont en lien avec la raison d'être d'InVivo.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ Le Comité a retravaillé l'indicateur de partage de la raison d'être sur recommandation de l'OTI (Organisme Tiers Indépendant). Auparavant mesuré sur la seule communication autour de la Société à mission, il a été élargi à l'ensemble des orientations stratégiques du groupe et de ses métiers. 100 % de ces orientations véhiculent la raison d'être, fédérant les collaborateurs et les parties prenantes externes autour de l'ambition d'InVivo.



Sébastien Coquard
Président de la cave
coopérative AGAMY

INNOVER

sur nos offres

Mission #3

Développer en continu, par et avec la recherche et le digital, ses savoirs et ses capacités d'innovation pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.

Cette mission se réalise à travers la mise au point de projets pilotes innovants, reposant sur la recherche et la technologie, testés dans les réseaux d'InVivo.

3 INDICATEURS DE SUIVI

Objectif : déployer les innovations pilotes répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques

NOMBRE D'INNOVATIONS PILOTES DÉPLOYÉES : 5



➔ Cet indicateur qualitatif est évalué par des innovations pilotes qui répondent aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, déployées dans les réseaux du groupe. Cette année, cinq innovations ont été retenues : Grafite qui commercialise des matières premières agricoles bas-carbone, ClimCare qui vise à réduire l'empreinte carbone de la filière orge/malt/bière, CarboN qui mesure la biomasse des couverts végétaux par satellite, CarbonTester qui permet de réaliser en ligne un diagnostic carbone simplifié d'une exploitation agricole, et ChatGPT InVivo qui améliore l'efficacité opérationnelle et accélère les processus d'innovation.

Objectif : au moins 40 % d'investissements R&D alloués aux Offres à Impact Positif *

PART DES INVESTISSEMENTS R&D ALLOUÉS AUX OFFRES À IMPACT POSITIF : 54 %



➔ Cet indicateur recouvre l'ensemble des investissements dans des projets à impact positif du groupe ou de ses filiales, éligibles au CIR (Crédit Impôt Recherche). Cette année 51 projets à impact positif sont concernés, ils représentent 54 % des investissements R&D éligibles au CIR.

Objectif : au moins 10 startups accompagnées ou projets testés

NOMBRE DE STARTUPS ACCOMPAGNÉES ET DE PROJETS TESTÉS : 11



➔ Cet indicateur permet d'évaluer le nombre de startups accompagnées et de projets testés dans le cadre de programmes d'open innovation (InVivo Quest, l'accélérateur Fermes Leader), d'intrapreneuriat (InVivo Quest) ou en collaboration avec les équipes innovations. Pour cet exercice, les équipes InVivo Quest se sont concentrées sur l'intrapreneuriat avec le projet d'assistance à la gestion d'exploitations agricoles SowFields, et 10 start-ups ont été accompagnées et/ou testées dans le cadre de l'accélérateur Fermes Leader.

* Périmètre d'investissements éligibles au CIR

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ La recherche d’impact positif sur l’environnement guide notre volonté de détecter, de tester et de déployer toutes les solutions innovantes pouvant répondre à ces enjeux. Les cinq innovations pilotes décrites y contribuent tant par de nouvelles matières premières bas-carbone que par des outils connectés comme l’analyse des sols par satellite. Toutes les pistes, y compris l’intelligence artificielle, sont à explorer pour accélérer cette transition vers une agriculture plus durable, efficiente et résiliente.



Benoît Rousseaux
Responsable innovation,
InVivo

Club RSE Inno : la mutualisation des savoir-faire

Le Club RSE Inno réunit les coopératives agricoles autour d'un objectif commun de transition vers un agrosystème résilient. Opérationnel depuis mars 2024, le club organise de séances de partages d'expérience pour enrichir une base de connaissances commune. Impulsé par le Comité RSE d'InVivo, il est animé par Agrosolutions, filiale d'expertise agronomique, créée il y a 45 ans et constituée d'ingénieurs.

Cette première année de mise en route a permis aux quatre coopératives, Terres du Sud, Océalia, EMC2 et EUREA et au groupe InVivo, de définir le cadre et les objectifs du club.

Les actions portent tout d'abord sur la mise en commun des pratiques utilisées, chacun ayant ses propres outils d'analyse et de traitement. Les coopératives ont présenté leurs expérimentations sur les formations, l'utilisation des réseaux sociaux pour les agriculteurs, les actions sur l'eau et le carbone. Elles transmettent leurs données que le Club RSE Inno agrège selon des indicateurs communs. L'impact de chaque démarche

RSE des coopératives est ainsi mesuré et alimente une base de données destinée à accélérer la transition agroécologique.

InVivo, qui dispose de parcelles de tests, délivre également aux membres le résultat de ses travaux. En 2023/24, le groupe a ainsi restitué ses études sur la santé des sols et la biodiversité.

Constitué de responsables agronomes, RSE et innovation, le club se réunit tous les deux mois et les experts se retrouvent régulièrement sur un site d'expérimentation. Après une première année de fonctionnement et de prise de repères, le Club RSE Inno s'engage vers une mutualisation des données sur un ou deux paramètres pour commencer. L'ambition étant, à terme, de construire un démonstrateur commun qui traitera l'ensemble des thématiques. Les acteurs disposeront ainsi d'un protocole complet et transverse sur l'agriculture régénératrice qui permettra l'analyse de tous les paramètres : le carbone, la biodiversité, l'eau et leurs interactions.





L'accélérateur d'innovations positives

L'accélérateur Fermes Leader détecte les innovations émergentes et les entreprises internationales AgriTech susceptibles d'apporter de la valeur à l'agriculture française : un moyen d'avancer plus rapidement vers des solutions et des services à impact positif en s'appuyant sur des développements en cours ou existants, tout en soutenant la recherche.

Véritable laboratoire expérimental de 400 fermes, Fermes Leader, créé en 2017, rassemble 30 coopératives adhérentes. Chaque année, les membres sont interrogés sur les solutions attendues. Les besoins sont ensuite transmis à InVivo Quest dont les équipes opèrent un sourcing à l'international pour importer des technologies pragmatiques et adaptables. Le réseau Fermes Leader expérimente les solutions et accompagne leur déploiement.

Le nouveau programme d'appel à projets de l'accélérateur a été lancé en 2023. Il permet aux start-ups étrangères sélectionnées de tester leurs solutions, de les adapter aux spécificités du marché agricole coopératif français sur recommandations des experts de Fermes Leader, avant de lancer leur innovation.

En mai 2024, l'accélérateur de Fermes leader a désigné sa première start-up lauréate du programme d'appel à projets. Composé de 26 collaborateurs de tous les métiers du groupe et de deux coopératives, le jury a récompensé le travail d'Agricells parmi 33 projets. L'entreprise belge, fondée par des pharmaciens d'industrie, s'appuie sur la biotechnologie pour transformer l'agriculture. Elle utilise des biostimulants à base de bactéries pour réduire l'empreinte des intrants, une solution saine et durable demandée par les coopératives. Agricells a ainsi bénéficié de deux sessions d'accompagnement pour caractériser son business et identifier les adaptations nécessaires avant d'investir pour s'implanter sur l'hexagone. Le biostimulant de la start-up devrait être testé dans les champs par Bioline en automne 2024 avec l'objectif d'un référencement fin 2025.



COMBINER

nos expertises

Mission #4

Coconstruire avec ses partenaires, des produits et services écoconçus et/ou des circuits d'approvisionnement ou de distribution responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.

Cette mission vise à stimuler l'amélioration continue de l'offre selon des critères de positivité, ainsi que la création de gammes pionnières en termes d'écoconception et de respect de l'environnement.

2 INDICATEURS DE SUIVI

Objectif : augmentation annuelle de la part de chiffre d'affaires associée à des offres à impact positif

PART DU CA RÉALISÉ PAR DES OFFRES À IMPACT POSITIF : 39 %



➔ Cet indicateur permet de mesurer la part de chiffre d'affaires (CA) des offres qui tiennent compte des impacts sociétaux, économiques et environnementaux, tout au long de la chaîne de valeur, depuis leur conception jusqu'à leur utilisation par le client final. Sur cet exercice, 39 % du CA a été généré par des offres à impact positif. À 2030, ce taux devra atteindre 50 %.

Objectif : sensibiliser les équipes marketing et les industries aux offres à impact positif et aux méthodes de calcul

ACTIONS DE SENSIBILISATION MISES EN ŒUVRE : audit & axes de progrès



➔ Cette année, les équipes d'audit interne ont mené des audits dans l'ensemble des métiers du groupe, en se concentrant d'une part sur la gouvernance liée aux offres à impact positif, et d'autre part sur leurs méthodes de calcul. L'objectif était de former et d'accompagner les équipes impliquées, tout en identifiant les axes d'amélioration. Malteries Soufflet, Moulins Soufflet, Soufflet Vigne, Cordier et Semences de France ont ainsi été auditées. Seule TERACTION, dont les méthodes de calcul sont en cours de révision, sera consultée ultérieurement.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ InVivo s'impose de concevoir. En réfléchissant à la façon d'améliorer son offre, en analysant l'usage du produit, en travaillant sur l'écoconception, sur l'optimisation du process de fabrication et en repensant les circuits de distribution et le cycle de vie des produits. Le groupe souligne son engagement avec 39 % du chiffre d'affaires réalisé avec des offres à impact positif. Comme TERACT, les métiers du groupe développent avec leurs partenaires des offres et services pensés pour être vertueux. Ils y intègrent l'ensemble des paramètres économiques, environnementaux et sociétaux : sites de fabrication, choix de matières recyclables ou recyclées, réduction de l'impact carbone via des énergies renouvelables, emballages, logistique de transport et de livraison. Une démarche qui concerne toutes les activités du groupe, services ou produits, qui valorise la fabrication française, soutient la réindustrialisation, la création d'emploi et l'innovation, pour faire autrement.



Mathieu Gaubert
Directeur de filière
autoproduiteur et décorateur,
TERACT

TERACT

De terre ou d'acier, les produits de jardinerie écoconçus par nature

Chaque année, TERACT cherche à élargir ses gammes écoconçues « Passion Nature » pour la jardinerie. Les pots en terre cuite Venetto et Amano répondent à cette ambition de proposer un produit le plus vertueux possible, synonyme de qualité, durabilité et traçabilité. Commercialisés en 2024 et fabriqués en Italie, ils utilisent 80 % de terre recyclée et sont eux-mêmes recyclables, exempts de substances nocives, sans emballage, avec une étiquette imprimée à l'encre naturelle. La terre prélevée en carrière entre dans un processus d'extraction encadré où le renouvellement de la matière est assuré et favorise la biodiversité. L'effort porte aussi sur l'énergie, principale source d'impact carbone sur un produit en terre cuite. L'usine sélectionnée dispose de panneaux photovoltaïques qui alimentent les lignes de fabrication. Son four a été repensé pour une consommation énergétique divisée par trois par rapport à un système classique. Enfin, le transport se fait par voie fluviale et les camions à

double plancher optimisent les livraisons en magasins. Pour le consommateur, le pot en terre cuite assure une inertie thermique bénéfique aux plantes en régulant la chaleur ou le froid.

Durabilité, proximité et optimisation du process de fabrication constituent également les leviers du nouveau sécateur « Passion Nature ». TERACT a travaillé son ergonomie et sa puissance de coupe et misé sur la fabrication française d'un produit qualitatif et réparable, forgé à froid pour réduire la consommation d'énergie.

TERACT alimente plus de 1 500 points de vente en produits de jardinerie et animalerie avec les enseignes Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardinerie du Terroir et Noé la Maison des animaux. La marque « Passion Nature » représente 20 % de ses volumes. Le développement d'offres à impact positif doit permettre d'atteindre 40 % à 2030 avec 80 % de produits notés A ou B sur le référentiel de l'écoconception (méthode de calcul TERACT).



TERACT

To good to go, la solution “antigaspi” des plantes défraîchies

Plus assez fraîches et belles pour rester en rayon, cependant toujours viables. Les plantes trouvent une seconde chance de s'épanouir dans les maisons, jardins et terrasses avec l'application To Good to Go. TERACT veut ainsi réduire la quantité de plantes invendues, 9 % chaque année, qui termine en compost ou déchet végétal parce qu'elles ont passé leur floraison et perdu en vitalité apparente. Distribuées sous forme de paniers surprises préparés par les magasins, les plantes et fleurs restent viables et ne demandent qu'à trouver preneurs avec To Good to Go. 122 109 paniers, d'une valeur de 30 € et cédés à moins de 8 €, ont été préparés et distribués par les 372 magasins impliqués. Les clients consultent l'application et réservent le panier de leur choix sur le seul critère de destination, plantes d'intérieur ou d'extérieur, et sans en connaître la composition. Ils le retirent directement en magasin.

Initié dès novembre 2019 par TERACT, le déploiement de l'offre, dans 100 magasins de l'enseigne Jardiland est désormais étendu au réseau de magasins Gamm vert, Delbard et Jardinerie du terroir. Il s'inscrit dans la politique RSE du groupe. Ce circuit de distribution favorise la préservation de la nature et lutte contre toutes formes de gaspillage. Prisé du secteur alimentaire, le système, également mis en place dans les 117 points de vente de Boulangerie Louise, a permis de sauver 84 809 paniers composés des invendus, pains spéciaux, puddings, pizzas et autres viennoiseries, et d'éviter l'équivalent de 200 tonnes de CO₂. Une initiative simple, commerçante et vertueuse.



VITALISER

les sols et la nature

Mission #5

Explorer et structurer avec les acteurs des filières agricoles des projets innovants et responsables, porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.

Cette mission vise à entreprendre des démarches d'innovation à fort impact environnemental et économique avec des partenaires, dans une logique d'amélioration de toute une filière en France et à l'international.

2 INDICATEURS DE SUIVI

Objectif : plus de 25 % des matières premières agricoles issues de productions durables françaises, et augmentation chaque année

PART DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES ISSUES DE PRODUCTIONS DURABLES FRANÇAISES : 28 % pour Soufflet Agriculture, 55 % pour Moulins Soufflet, 74 % pour Malteries Soufflet et 59 % pour Cordier



➔ Cet indicateur mesure le pourcentage des achats de matières premières agricoles issues de productions durables françaises, c'est-à-dire des filières qui relèvent de cahiers des charges d'obligations de moyens et/ou de résultats agroécologiques, ou bien soumises à des certifications durables, comme Semons du Sens pour le blé et l'orge, ou encore HVE (Haute Valeur Environnementale) et Vignerons Engagés pour le vin. Pour l'exercice 2023-2024, ce pourcentage atteint 28 % pour Soufflet Agriculture, 55 % pour Moulins Soufflet, 74 % pour Malteries Soufflet et 59 % pour Cordier.

Objectif : augmentation chaque année de la part des matières premières agricoles à l'international, issues de productions durables

PART DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES À L'INTERNATIONAL, ISSUES DE PRODUCTIONS DURABLES : 13 % pour Soufflet Agriculture, 14 % pour Malteries Soufflet et 7 % pour Cordier



➔ Cet indicateur mesure le pourcentage des achats de matières premières agricoles à l'international, issues de productions durables, c'est-à-dire des filières qui relèvent de cahiers des charges d'obligations de moyens et/ou de résultats agroécologiques, ou bien soumises à des certifications durables, comme SAI (Sustainable Agriculture Initiative) pour l'orge, ou encore HVE (Haute Valeur Environnementale) pour le vin. Pour l'exercice 2023-2024, ce pourcentage atteint 13 % pour Soufflet Agriculture, 14 % pour Malteries Soufflet et 7 % pour Cordier.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ La démarche d’agriculture durable dépasse les frontières et se calcule aussi à l’international pour être pertinente. Le groupe s’engage à augmenter chaque année la part de matières premières agricoles issues de filières agroécologiques, achetées tant en France qu’à l’international. Des produits qui respectent des cahiers des charges destinés à encadrer et à encourager les productions avec des pratiques culturales comme les rotations ou l’agriculture régénérative respectueuses de l’environnement et de la terre. Les certifications comme Semons du Sens, HVE (Haute Valeur Environnementale) et Vignerons Engagés en France et SAI (Sustainable Agriculture Initiative) pour l’international, vont en ce sens.



Elodie Colin-Petit
Directrice du Développement
Commercial, Malteries Soufflet



Les rotations culturales des agriculteurs soutenues par l'industrie

Soufflet Agriculture, Saipol et Lesieur (filiales d'Avril) ont entériné en juillet 2024 un accord de coopération pluriannuel innovant pour accélérer la transition agricole et alimentaire. De 2024 à 2027, Soufflet Agriculture fournira des graines exclusivement issues de rotations culturales pour la production des huiles Lesieur et des biocarburants bas-carbone Saipol.

Le partenariat porte sur la fourniture de colza et de tournesol provenant d'exploitations accompagnées par Soufflet Agriculture en agriculture régénérative. Il marque le début d'une nouvelle approche à l'échelle de la rotation culturale pour inciter concrètement les agriculteurs dans cette pratique créatrice de valeur tant environnementale qu'économique. L'agriculture régénérative améliore la santé de sols, contribue à séquestrer le carbone, à réduire l'érosion des sols et favorise notamment la biodiversité. Soufflet agriculture encourage les rotations culturales diversifiées et les pratiques agroécologiques en assurant des débouchés multifilières des cultures présentes (orge, blé, légumineuses, oléagineux, protéagineux...) et sécurise techniquement et financièrement les agriculteurs avec des engagements pluriannuels.

Ce partenariat débute avec les récoltes 2024 et présage d'une montée en puissance au fil du temps. L'industriel souhaite s'approvisionner exclusivement en graines françaises issues de l'agriculture régénérative à l'horizon 2030. Un modèle duplicable qui ouvre de nouvelles perspectives pour fédérer les industriels désireux de participer à l'accélération des transitions agricoles et alimentaires.



SAI, la plateforme collaborative de l'agriculture régénérative

L'adhésion d'InVivo à la Sustainable Agriculture Initiative Platform (SAI Platform) renforce ses engagements et sa capacité à approvisionner 80% d'orges durables et à produire 500 000 tonnes de malts bas-carbone d'ici à 2030. Avec Semons du Sens et ses filières durables, InVivo rassemble près de 10 000 agriculteurs dans le monde pour contribuer à des offres à impact positif et conduire la transition agroécologique à grande échelle, tant en grandes cultures que dans le malt. Engagé dans cette voie depuis plus de dix ans avec des programmes de cultures tracées et régénératrices comme Soilteq ou bas-carbone avec ClimCare, le groupe rejoint la plateforme SAI en mai 2024. Il marque ainsi sa volonté de mutualiser son savoir-faire, de partager ses techniques agronomiques et ses expérimentations.

La plateforme SAI est une organisation mondiale à but non lucratif qui dirige la transition de l'industrie agroalimentaire vers une agriculture durable et

régénératrice. Créée en 2002 par trois acteurs de l'aval de la filière, Danone, Nestlé et Unilever, elle réunit 190 membres de l'ensemble de la chaîne de valeur de tous pays. SAI facilite le dialogue entre l'amont et l'aval. Elle assure une veille nécessaire pour anticiper la transformation de l'industrie mondiale des aliments et des boissons en s'approvisionnant et produisant de manière plus durable. SAI encourage l'action collaborative : le partage des expertises et des solutions pratiques doit permettre de relever les défis de l'agriculture vers un système alimentaire plus résilient plus rapidement.

Grâce à un ancrage local et une portée internationale, Malteries Soufflet joue un rôle stratégique, reliant l'agriculture et les industriels de l'agroalimentaire et des boissons dans le monde entier. Avec 41 malteries dans 20 pays en Europe, Asie, Afrique, Australie et Amérique, et plus de 2300 employés, Malteries Soufflet produit 3,7 millions de tonnes de malt par an pour répondre à ses clients mondiaux, brasseurs industriels et artisans, distillateurs et autres industries.



ENGAGER

les collaborateurs

Mission #6

Développer en continu les compétences de ses collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.

Cette mission se concrétise par l'attention portée à chaque collaborateur du groupe dans toutes les dimensions de la politique sociale et du dialogue social.

3 INDICATEURS DE SUIVI

Objectif : au moins 70 % de l'effectif moyen bénéficie chaque année d'une formation

PART DES COLLABORATEURS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION : 71 %



➔ Cet indicateur permet d'évaluer la part de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation sur l'année civile. En 2023, 71 % des collaborateurs basés en France ont bénéficié d'une formation.

Objectif : des programmes de formation innovants et responsables pour développer les compétences des collaborateurs

**PROGRAMMES DE FORMATION INNOVANTS ET RESPONSABLES MIS EN ŒUVRE :
2 programmes**



➔ Ce nouvel indicateur qualitatif mesure les formations innovantes et responsables dispensées dans le groupe. Deux programmes ont été sélectionnés sur l'exercice 2023/2024 : « Managers à Impact Positif » chez Episens, dont l'objectif est de promouvoir une culture RSE parmi les managers en les sensibilisant à l'importance de l'impact positif dans leur travail quotidien, et les ateliers « fresque du climat » qui permettent une prise de conscience de l'impact de chaque action sur l'environnement.

Objectif : continuer d'impliquer les collaborateurs dans les grandes décisions et les projets du groupe

NOMBRE DE CONSULTATIONS OU DE SONDAGES RÉALISÉS : 1



➔ InVivo consulte régulièrement ses collaborateurs lors de sondages ou via les plateformes de contribution. L'acquisition d'UMG a ainsi permis à l'ensemble des collaborateurs des activités malterie de s'exprimer sur leurs attentes et sur l'apport de cette croissance externe lors d'une consultation réalisée fin 2023 et dont les résultats leur ont été restitués.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ 71 % des collaborateurs ont bénéficié d’au moins une formation, un chiffre en léger repli, mais qui répond toutefois aux objectifs de formation et développement des compétences qui devra atteindre 80 % dans deux ans. Nous avons porté cette année une attention particulière sur les compétences managériales pour accompagner le groupe et ses collaborateurs dans sa transition agroécologique. Ateliers « fresque du climat », management à impact positif d’Episens, des programmes aux formats innovants pour une meilleure appropriation des enjeux du groupe.



**Constance
de Gourcuff**

Directrice communication
interne et digitale, et de la
marque employeur, InVivo



La parole aux collaborateurs

Réalisée du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024, l'enquête interne « Pulse Survey » a permis aux collaborateurs de donner leur point de vue sur l'acquisition et sur la fusion des activités malterie. 33 % des 2 200 salariés de tous les pays concernés ont répondu au sondage. Des retours qui montrent ainsi leur satisfaction quant aux informations diffusées à l'occasion de l'intégration d'UMG dans le groupe et sur l'attention portée à leurs attentes. Sur les 754 personnes qui ont répondu, 44 % travaillent pour UMG et 56 % pour Malteries Soufflet.

Si quatre personnes sur dix font part de leurs inquiétudes sur le maintien de leur poste actuel dans la nouvelle organisation, la majorité estime au contraire que l'impact sur leur emploi sera positif. L'intégration d'UMG dans le groupe InVivo fait l'unanimité et la

création d'une seule unité Malterie enthousiasme les collaborateurs qui y voient l'émergence d'un nouveau leader mondial de la malterie. Ils estiment que la fusion favorisera la croissance, la compétitivité du groupe et son pouvoir de négociation auprès des clients. Ils pensent également qu'elle contribuera à améliorer les conditions de travail par un partage de connaissance, notamment sur les pratiques durables.

Les résultats de l'enquête ont été communiqués à l'ensemble des collaborateurs qui souhaitent par ailleurs rester informés des différentes étapes à venir. Ils attendent désormais le plan stratégique et les échéances déterminés par Jorge Solis, nommé directeur général de l'activité malterie et membre du comité exécutif d'InVivo en mai 2024.



Formations responsables pour managers agiles

Parcours en dix jours ou deux ans, « fresque du climat », les managers du groupe montent en compétence pour mieux accompagner leurs équipes.

En septembre 2023, 250 « managers à impact positif » d'Episens ont suivi une formation certifiante pour mieux accompagner leurs équipes dans la transition agricole et alimentaire. Ces sessions leur ont permis de mieux comprendre et appréhender leur mission, leur rôle de manager dans la stratégie pour adopter une posture managériale et un management agile.

Chez TERACTION, la formation des 700 managers a duré deux ans durant lesquels ils ont abordé les quatre modules de « Managers par nature » : responsable, fédérateur, coach et agile. Depuis 2023, les nouveaux arrivants suivent tous la formation « Bienvenue Managers par nature » et déploient les rituels managériaux mis en place dans l'ensemble des magasins.

Enfin, depuis 2024, Malteries Soufflet déploie l'atelier « fresque du climat », auprès de l'ensemble de ses managers du périmètre France, afin de les sensibiliser aux enjeux de demain et donner du sens à la stratégie d'entreprise. Un atelier déjà suivi par le CODIR en 2023.



INCITER

au Code de conduite

Mission #7

Appliquer le Code de conduite d'InVivo à l'égard de ses parties prenantes stratégiques, dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et protéger les données personnelles.

Cette mission vise à déployer le Code de conduite du groupe et à l'appliquer à l'ensemble de ses parties prenantes stratégiques, en France et à l'international : les fournisseurs et les clients, mais également les collaborateurs.

3 INDICATEURS DE SUIVI

Objectif : déployer le Code de conduite dans 100 % des pays du périmètre InVivo

PART DES PAYS DANS LESQUELS LE CODE DE CONDUITE EST APPLIQUÉ : 100 %



➔ Cet indicateur mesure le déploiement du Code de conduite dans les pays de présence du groupe. Il est désormais déployé sur la totalité des pays du périmètre InVivo.

Objectif : au moins 50 % des collaborateurs connectés ont suivi la formation au « Code de conduite »

PART DES COLLABORATEURS CONNECTÉS AYANT SUIVI ET FINALISÉ LA FORMATION AU CODE DE CONDUITE : 65 %



➔ Cet indicateur permet de suivre la formation des collaborateurs basés en France au nouveau Code de conduite du groupe. Pour cet exercice, 65 % de collaborateurs connectés ont suivi la formation, dépassant l'objectif de 50 % qui n'avait pas été atteint sur le précédent exercice. Le plan de communication et les campagnes de sensibilisation des collaborateurs ont porté leurs fruits.

Objectif : signature de la charte achats responsables par 80 % des fournisseurs en 2027 et 98 % en 2030

PART DES FOURNISSEURS AYANT SIGNÉ LA CHARTE ACHATS RESPONSABLES : 23 %



➔ La charte achats responsables, finalisée le 1^{er} juillet 2023, a été signée par 23 % des fournisseurs de plus de 150 K€ de chiffre d'affaires avec le groupe sur le périmètre France pour les métiers malterie, moulins, boulangerie industrielle, et vin.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

“ S’inscrire dans le respect des droits de l’Homme et s’engager avec ses collaborateurs et ses fournisseurs. Entre le Code de conduite et la charte achats responsables, le groupe encadre ses relations en s’appuyant tant sur les réglementations que sur les valeurs qu’il prône, qu’il écrit et qu’il partage. Le Comité note l’implication, tant de l’interne que de l’externe, à l’atteinte des objectifs qui sont d’abord des marques de respect mutuel pour des collaborations inscrites dans une démarche de progrès.



Sébastien Abis
Directeur du Club DEMETER

Code
de conduite
invivo



Code de conduite : des valeurs partagées

Unifié et complété après l'acquisition du Groupe Soufflet, d'UMG et de Boulangerie Louise, le nouveau Code de conduite précise les valeurs et les engagements de chacun envers les hommes, les parties prenantes et, plus largement, à l'égard de la société. Il répond à l'obligation de transparence, de lutte contre la corruption et de modernisation de la vie économique de la Loi Sapin 2 imposée aux grandes entreprises dans un contexte de fortes évolutions réglementaires. Il accompagne surtout la volonté du groupe d'avancer autour d'une vision commune et d'une éthique partagée.

Déployé en mars 2024 auprès de l'ensemble des collaborateurs connectés (qui disposent d'une messagerie professionnelle), le module de sensibilisation du Code de conduite synthétise le mode de fonctionnement à adopter lors de situations délicates, dans le respect de la réglementation et des

normes en vigueur. Qu'il s'agisse de droit du travail, de sécurité des personnes et des produits, de protection de la santé et de l'environnement ou de corruption, il indique la conduite à suivre.

Le lancement du module, soutenu par des campagnes de communication interne, des challenges métiers et des mailings réguliers, a porté ses fruits. En 4 mois, 65 % des collaborateurs connectés d'InVivo ont suivi le module. L'objectif de 50 % du Comité de mission est, cette année, dépassé. En 2026, il devra atteindre 80 %.

La direction Compliance travaille dorénavant sur la version anglaise du module de sensibilisation et sur la traduction du Code de conduite dans les 14 langues du groupe. Les directeurs de filiales pourront ainsi le présenter à leurs collaborateurs accompagnés par la direction compliance pour aborder les spécificités de l'international.





Charte achats responsables : des parties prenantes engagées et évaluées

Transformer le modèle agroalimentaire français en impulsant un impact positif et en imposant à ses acteurs, une résilience réciproque. La charte RSE Fournisseurs édicte les principes du groupe en matière d'éthique, de droits de l'homme et du travail, d'environnement, de bien-être animal, de communication et transparence sur toute la chaîne de valeur. La charte des achats responsables en fixe à présent les règles pour contribuer aux progrès sociaux, économiques et environnementaux. Elle formalise l'ambition du groupe de veiller au respect des principes fondamentaux définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, l'Organisation internationale du travail, les Nations unies, le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits Humains et par les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

Pour instaurer une relation de confiance durable autour d'objectifs partagés, InVivo incite donc ses fournisseurs, prestataires et parties prenantes, à être évalués. *« Il s'agit de mesurer la volonté de nos fournisseurs à partager nos enjeux et de valider qu'ils sont sur la même dynamique que nous. Nous travaillons avec eux sur une démarche de progrès, une prise de conscience. Nous voulons qu'ils comprennent et partagent nos ambitions. Au-delà de la contractualisation, avec ces échanges, nous contribuons déjà à transformer une partie des choses. »*, explique Marguerite Knefel, responsable Qualité Sécurité Environnementale et RSE du groupe InVivo.

Déployée lors de l'exercice 2023/2024 pour les fournisseurs dont les transactions sont supérieures à 150 000 €, la charte des achats responsables fixe les règles internes minimales exigées pour les évaluations RSE et le suivi. Chaque métier pouvant en augmenter le degré d'exigence. AIT Ingrédients, Malteries Soufflet, Moulins Soufflet, Cordier et Neuhauser l'ont fait signer à leurs fournisseurs prioritaires et plus de la moitié des métiers sont engagés, ce qui représente 23 % de leur chiffre d'affaires. InVivo établit ainsi avec ses partenaires une relation de valeur durable et positive, base de sa stratégie et des engagements de la politique RSE, socle de la politique achats responsables.



Annexe 1 : tableau des actions/ objectifs/indicateurs de suivi de la mission

MISSION	ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	INDICATEUR	RÉSULTAT	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	ACTIONS CONTRIBUTIVES
1. IMPULSER Renforcer l'adhésion de ses membres et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.	Promouvoir et sensibiliser les parties prenantes à la transition agricole et alimentaire	A minima 4000 personnes sensibilisées par an et augmentation chaque année	Nombre d'événements organisés	7 événements	ATTEINT 	Visites des plateformes d'essais Soufflet Agriculture, Live Expo TERACTION, les semaines du Développement Durable, Soilteq, les webinaires de la Malt Academy et des universités d'été d'Agrosolutions
	Former nos parties prenantes à la transition agricole, alimentaire et environnementale		Trafic généré par les événements pour promouvoir/sensibiliser	6 734 participants		
	Former nos parties prenantes à la transition agricole, alimentaire et environnementale	A minima 400h par an et augmentation chaque année	Nombre d'heures de formation	4 701 heures de formation	ATTEINT 	Ateliers « fresque du climat » Agrosolutions, Campus Nature & Talents de TERACTION
2. CONVERGER Intégrer la raison d'être d'InVivo à sa stratégie globale ainsi qu'à celle de ses marques, tout en l'adaptant aux entités qui composent le groupe.	Sensibiliser les parties prenantes internes et externes sur le dispositif de mission en communiquant auprès de ces cibles	100 % des grandes orientations stratégiques des métiers doivent être en ligne avec la raison d'être du groupe	Taux de grandes orientations stratégiques en ligne avec la raison d'être	100 %	ATTEINT 	Toutes les actions engagées par le groupe, ses métiers et ses marques intègrent la raison d'être d'InVivo

MISSION	ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	INDICATEUR	RÉSULTAT	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	ACTIONS CONTRIBUTIVES
3. INNOVER Développer en continu, par et avec la recherche et le digital, ses savoirs et ses capacités d'innovation pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.	Développer des innovations pilotes qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux	Déployer des innovations pilotes répondant et préparer les solutions d'avenir	Innovations pilotes mises en œuvre dans le réseau InVivo	Indicateur qualitatif	ATTEINT 	5 innovations retenues : Grafite, ClimCare, CarboN, CarbonTester, et ChatGPT InVivo
	Offres à impact positif	23-24 : au moins 40 % d'investissements R&D alloués aux Offres à Impact Positif (périmètre d'investissement éligible au CIR) 25-26 : au moins 50 %	Pourcentage d'investissements R&D alloués aux Offres à Impact Positif (périmètre d'investissement éligible au CIR)%	54 %	ATTEINT 	51 projets à impact positif concernés
	Tester des innovations pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux	23-24 : au moins 10 startups accompagnées ou projets testés 24-25 : au moins 10 startups accompagnées ou projets testés	Nombre de startups accompagnées ou de projets testés	11 projets/ startups	ATTEINT 	Projet d'assistance à la gestion d'exploitations agricoles SowFields (intrapreneuriat) et 10 startups accompagnées et/ou testées dans le cadre de l'accélérateur Fermes Leader

MISSION	ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	INDICATEUR	RÉSULTAT	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	ACTIONS CONTRIBUTIVES
4. COMBINER Coconstruire avec ses partenaires, des produits et services éco-conçus et/ou des circuits d'approvisionnement ou de distribution responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.	Offres à impact positif	Augmentation annuelle de la part de CA associée à des offres à impact positif Trajectoire : d'ici 2030, au moins 50 % du CA est réalisé par des offres à impact positif	Part de CA réalisé par des offres à impact positif	39 %	ATTEINT 	L'ensemble des offres qui prennent en compte les impacts sociétaux, économiques et environnementaux, tout au long de la chaîne de valeur depuis leur conception jusqu'à leur utilisation par le client final
	Accompagner le déploiement des offres à impact positif et les méthodes de calcul associées	Sensibiliser les équipes marketing / offres / industrie aux offres à impact positif et aux méthodes de calcul associées	Actions de sensibilisation mises en œuvre	Indicateur qualitatif	ATTEINT 	Une action retenue : tous les métiers du groupe ont été audités sur la gouvernance et les méthodes de calcul des offres à impact positif par les équipes d'audit interne, avec pour objectifs de former et d'accompagner les équipes impliquées, et d'identifier les axes d'amélioration
5. VITALISER Explorer et structurer avec les acteurs des filières agricoles des projets innovants et responsables, porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.	Agriculture régénératrice	Au moins 25 % des matières premières agricoles sont issues de productions durables en France, et augmentation chaque année	Part des matières premières issues de productions durables en France	Soufflet Agriculture : 28 % Moulins Soufflet : 55 % Malteries Soufflet : 74 % Cordier : 59 %	ATTEINT 	Démarche Semons du Sens pour le blé et l'orge, HVE et Vignerons Engagés pour le vin
		Augmentation chaque année de la part des matières premières agricoles issues de productions durables à l'international	Part des matières premières issues de productions durables à l'international	Soufflet Agriculture : 13 % Malteries Soufflet : 14 % Cordier : 7 %	ATTEINT 	Achats certifiés SAI pour l'orge ou HVE pour le vin

MISSION	ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	INDICATEUR	RÉSULTAT	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	ACTIONS CONTRIBUTIVES
6. ENGAGER Développer en continu, les compétences de ses collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.	Former les collaborateurs	Au moins 70 % de l'effectif moyen bénéficie chaque année d'une formation Trajectoire : au moins 80 % d'ici 25-26	Part des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation	71 %	ATTEINT 	
	Proposer des programmes de formation innovants et responsables	Développer les compétences des collaborateurs avec programmes de formation innovants et responsables	Programmes de formation innovants et responsables mis en œuvre	Indicateur qualitatif	ATTEINT 	Managers à impact positif d'Episens et les ateliers fresque du climat animés par Agrosolutions
	Continuer d'impliquer les collaborateurs dans les grandes décisions et les projets du groupe	Consulter les collaborateurs lors de sondages ou via des plateformes	Nombre de sondages réalisés / plateforme de contribution	Indicateur qualitatif	ATTEINT 	Consultation de l'ensemble des collaborateurs des activités malterie lors de l'acquisition d'UMG

MISSION	ENGAGEMENT	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	INDICATEUR	RÉSULTAT	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	ACTIONS CONTRIBUTIVES
7. INCITER Appliquer le Code de conduite d'InVivo à l'égard de ses parties prenantes stratégiques, dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et de protéger les données personnelles.	Déployer le Code de conduite	Le Code de conduite est déployé dans : - 100 % des pays en 23-24 (périmètre InVivo) - 100 % des pays en 24-25 (incluant périmètre Soufflet)	Pourcentage des pays dans lesquels le Code de conduite groupe est appliqué	100 %	ATTEINT 	Le Code de conduite est déployé et appliqué dans tous les pays du périmètre InVivo
	Faire adhérer à la Charte Achats Responsables	D'ici à 2025 : 80 % des fournisseurs ont signé la charte Achats Responsables D'ici à 2027 : 98 % des fournisseurs ont signé la charte Achats Responsables (CA > 150k€ et criticité)	Pourcentage de fournisseurs ayant signé la charte Achats Responsables	23 %	ATTEINT 	La charte est signée par 23 % des fournisseurs de plus de 150 K€ en France : Malterie, Moulins Soufflet, Cordier, Neuhauser
	Sensibiliser les collaborateurs au Code de conduite	23-24 : au moins 50 % des collaborateurs connectés ont suivi le nouveau e-learning « Code de conduite » (périmètre Soufflet inclus) 25-26 : 80 % des collaborateurs	Pourcentage de collaborateurs connectés ayant suivi le e-learning « Code de conduite »	65 %	ATTEINT 	Un plan de communication et des campagnes de sensibilisation ont permis le dépassement de l'objectif

Annexe 2 : note méthodologique

La démarche de rapport du Comité de mission du groupe InVivo vise à répondre aux obligations prévues à l'article L. 210-10 du code de commerce français.

1. Période et fréquence de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 en ce qui concerne l'exercice 2023-2024, à l'exclusion des données de formations des collaborateurs du groupe (mission 6) et des investissements R&D alloués aux Offres à Impact Positif (mission 3) qui couvrent l'année civile 2023. La remontée de ces données est prévue à une fréquence annuelle.

2. Périmètre

Le périmètre du rapport a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe InVivo. Il est défini selon les règles suivantes :

- seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre du rapport ;
- pour les activités de distribution, seuls les magasins intégrés sont inclus dans le périmètre du rapport , à l'exclusion des magasins franchisés ;
- les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses rapport de l'année N+1 ou N+2, afin d'adopter une démarche progressive ;
- les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre du rapport de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le rapport de l'année N s'effectue au 1er juillet de l'année N par la direction du groupe InVivo.

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 3. Spécificités et limites méthodologiques ».

3. Spécificités et limites méthodologiques

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE DU RAPPORT 2022-2023	SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES
Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif	Pour Malterie Soufflet : 100 % du périmètre (UMG exclu) Pour Episens : hors moulin Cérés en Belgique, hors périmètre AIT International, hors Panpor au Portugal pour Neuhauser Pour Bioline concerne : Seeds : Semences de France, Aegilops, LS Production Solutions : Agrosolutions Cropcare : Bioline Agrosciences (Bioline France, Iberia, US, UK, Dudutech Kenya), Phyteurop (site France) TERACT : se référer au détail du périmètre DPEF de TERACT Pour Cordier : 100 % du périmètre en France Pour Soufflet Agriculture : Soufflet Agriculture France et International (inclus Soufflet Transport et Soufflet Carburant). Exclu: IS Seeds Pour Soufflet Vigne : 100 % du périmètre Pour Négoco : 100 % du périmètre.	La qualification de l'offre à impact positif d'InVivo est décrite par une procédure Groupe approuvée par le COMEX et pour application des différentes filiales. Cette procédure décrit une démarche qui a reçu la validation de KPMG et de Bureau Véritas. Elle distingue trois méthodes pour s'adapter avec pertinence aux différentes activités d'InVivo. Le strict respect de ces méthodes est contrôlé par la réalisation périodique d'un audit interne. Méthode par enjeux : Autorisations d'exclusion Au sein d'une Division, il est possible d'extraire une partie du périmètre si et seulement si cette exclusion est dûment argumentée, et autorisée par le Comité OIP Groupe et si elle représente une faible part du CA de la Division (cette part est précisée dans la procédure OIP écrite par la Division). Les exclusions de périmètres sont par ailleurs temporaires. À moyen terme ou long terme ces produits devront être intégrés à la démarche en suivant une méthodologie OIP adaptée. Les Divisions peuvent choisir l'exclusion de la part de CA liée à la vente de co-produits et de valorisation des rebuts (jusqu'à 10 % d'exclusion maximum). Si tel est le cas, elles le mentionnent dans leur procédure OIP et justifient dûment cette position (ex. : La valorisation des rebuts entre dans le CA Global mais le rebuts est sous-valorisé vs le produit fini qu'il devait être. Il ne s'agit donc pas d'une OIP à part entière même si c'est un rebuts d'une fabrication d'OIP). Cette position doit recevoir la validation du Comité OIP Groupe en charge de veiller à l'harmonisation des démarches. Méthode par piliers : Autorisations d'exclusion On s'appliquera à considérer que les exclusions de périmètres sont temporaires. À moyen terme ou long terme ces produits devront être intégrés à la démarche en suivant une méthodologie OIP adaptée. Les Divisions peuvent choisir l'exclusion de la part de CA liée à la vente de co-produits et de valorisation des rebuts (jusqu'à 10 % d'exclusion maximum). Si tel est le cas, elles le mentionnent dans leur procédure OIP et justifient dûment cette position (ex : La valorisation des rebuts entre dans le CA Global mais le rebuts est sous-valorisé vs le produit fini qu'il devait être. Il ne s'agit donc pas d'une OIP à part entière même si c'est un rebuts d'une fabrication d'OIP). Cette position doit recevoir la validation du Comité OIP Groupe en charge de veiller à l'harmonisation des démarches. Méthode par critère : Pas d'exclusion de périmètre précisé toutefois la démarche s'applique en priorité aux Marques de distributeur des enseignes.
Part des matières premières issues de productions durables françaises	Soufflet Agriculture FR, Malterie Soufflet FR, Moulins Soufflet FR, Cordier FR.	Les volumes d'achat de farine de Neuhauser sont volontairement écartés de l'indicateur puisque cette activité se fournit pour 100 % auprès de Moulins Soufflet. Les compter aurait été assumer la pratique d'un double compte.

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE DU RAPPORT 2022-2023	SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES
Part des matières premières issues de productions durables à l'international	Soufflet Agriculture INTERNATIONAL, Malterie Soufflet INTERNATIONAL, Cordier INTERNATIONAL.	
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation	Pour Malterie Soufflet : Malteries Soufflet et Malteries Franco-Belges Pour Neuhauser : Boulangerie Neuhauser (dont l'ex société Boulangerie de l'Europe, fusion absorption en 02/24) et Boulangerie Viennoiserie (dont l'ex Fournil Biterrois, fusion absorption en 02/24) Pour Ingrédients : AIT France + Soufflet Biotechnologies Pour Moulins Soufflet : 100 % du périmètre Pour Bioline : France Pour Cordier : 100 % du périmètre France uniquement Pour Soufflet Agriculture : 100 % du périmètre France : Soufflet Agriculture + Soufflet Transports + Soufflet Carburant + IS Seeds Soufflet Vigne : Soufflet Vigne et Cemir Pour Négocier by InVivo : 100 % du périmètre France TERACT : Sociétés intégrées à Cegid (Bio&Co, CAMPUS NATURE & TALENTS BY TERACT, Gamm vert sud ouest et les Gamm vert Synergies, Nalod's, IRPM, IRS, InVivo Retail Supply Chain, Jardiland, Marque Passion Production, Roloni, TERACT) -> hors Boulangerie Louise et La Marnière qui ne sont pas dans Cegid.	Les données concernent l'année civile 2023.
Pourcentage de pays dans lesquels le Code de conduite groupe est déployé	Périmètre historique InVivo, hors métier « Soufflet ».	
Pourcentage de collaborateurs connectés ayant suivi et finalisé le e-learning « Code de conduite »	Collaborateurs basés en France.	

Rédaction : btobuz - Constance de Gourcuff

Conception graphique : inVivo
events

Crédits photos : Photothèque InVivo - Adobe Stock - Welcome To The Jungle



Retrouvez-nous
sur notre
site internet
et nos réseaux
sociaux :
[invivo-group.com](https://www.invivo-group.com)

